

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
FLORA MACDONALD,
DEVANT L'ASSOCIATION DE LA
PRESSE INTERAMÉRICAINNE,
TORONTO, LE 17 OCTOBRE 1979

(TRADUCTION)

Monsieur le Président,

Il est tout naturel, et même de rigueur, que le ministre canadien des Affaires étrangères déclare à un auditoire comme le vôtre toute l'importance que le gouvernement et le peuple canadiens accordent à nos liens avec le reste de l'hémisphère. Déclaration d'office, elle n'en est pas moins vraie. Nos relations avec les États-Unis, elles sont si évidentes qu'il n'est pas besoin de les souligner, mais il serait peut-être bon que je m'efforce de vous expliquer brièvement pourquoi je crois que les relations avec le reste de l'hémisphère prennent toujours plus d'importance, particulièrement depuis dix ou quinze ans.

Tel que je vois l'histoire mondiale des vingt dernières années, l'instabilité connaît une montée presque inexorable, tant sur les plans politique qu'économique. Dans les années cinquante et au début des années soixante, le monde était maintenu en équilibre par les sphères d'influence des deux superpuissances. Les États-Unis et l'URSS ont pu pendant une certaine période exercer une influence déterminante sur une très grande partie du globe, un peu à la manière de l'effet stabilisateur qu'ont eu les puissances impérialistes de l'ère coloniale. Grâce à cette influence qui n'était pas toujours appréciée des pays qui y étaient assujettis, les puissances ont pu maintenir en quelque sorte l'équilibre des forces conflictuelles. Cet équilibre n'était pas parfait, et certainement pas universel, mais il ne fait pas de doute qu'il a limité la portée des grands conflits. Même si de vives animosités ont éclaté dans diverses régions du monde, aucune n'a même menacé d'atteindre des proportions mondiales. Au moment où les empires des États européens étaient en voie de démantèlement, la plupart des anciennes colonies obtenaient leur indépendance. Ce processus n'a pas toujours été pacifique - bien qu'il l'ait souvent été -, mais tout conflit auquel ce processus a donné lieu s'est confiné à l'intérieur des frontières des États en cause.

Il n'était que naturel qu'un pays comme le Canada, nation industrialisée sans passé colonialiste, reçoive diverses demandes d'aide de nouveaux pays. Il était aussi naturel qu'il y réponde. Une des conséquences malheureuses de ceci est peut-être qu'en accordant tant d'attention à ces nouveaux pays sur des continents éloignés, nous avons quelque peu négligé nos voisins de cet hémisphère.

Dans tous les cas, nous avons grandement accru notre participation et nos engagements dans ces nouveaux pays à un moment où le monde était plus ou moins stabilisé par les sphères d'intérêt des deux superpuissances. Mais au cours des dix dernières années, ces deux superpuissances ont perdu en bonne partie leur capacité de contrôler les conflits sur la scène mondiale. Nous avons maintenant une conjoncture internationale qui s'apparente pratiquement à une impasse nucléaire, c'est-à-dire une situation qui absorbe une part toujours plus importante des relations et de la concurrence entre les deux grandes puissances. Cette impasse a d'énormes incidences sur l'ordre mondial.

Abordant cette situation lors de la conférence des chefs de gouvernement tenue à Lusaka cet été, le Premier ministre Lee de Singapour a décrit le phénomène comme une nouvelle arche romaine faite non pas de briques, mais de missiles nucléaires et sous laquelle d'autres pays ont une assez grande marge de manoeuvre. La politique, comme la nature, a horreur du vide et il n'est que naturel que le déclin de l'influence des superpuissances ait donné naissance à de nouvelles forces. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur n'importe quel journal pour voir la réalité de l'instabilité qui caractérise notre monde contemporain.

Les conflits sont redevenus un élément malheureux, mais de plus en plus accepté, de la géographie humaine. Au cours des neuf derniers mois seulement, nous avons vu le Vietnam envahir le Cambodge, la Chine envahir le Vietnam, les hostilités éclater entre les deux Yémens, les troupes tanzaniennes renverser le régime Amin en Ouganda et les hostilités continuer en Afrique australe. De véritables conflits armés internes se sont produits dans des pays comme le Nicaragua, l'Iran, le Liban, l'Afghanistan, l'Empire centrafricain et l'Éthiopie. Un certain nombre d'autres pays vivent dans l'anxiété, craignant le déclenchement des hostilités ouvertes.

Tout ceci se produit sans l'intervention directe de l'une ou l'autre des superpuissances. Il y a quinze ans, cela aurait été impensable. Les États-Unis et l'URSS ont tous deux montré leur volonté d'intervenir pour promouvoir leur concept de la stabilité dans des pays comme la République dominicaine, le Vietnam, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Mais plus maintenant.

Je dis tout ceci sans porter de jugement de valeur. Ce n'est pas mon objectif aujourd'hui de juger de la moralité du colonialisme ou de la domination des super-puissances sur de grandes régions du monde. Je ne veux qu'évaluer la situation présente en fonction des événements survenus depuis les dix dernières années. Nous vivons maintenant dans un monde où l'instabilité politique semble une réalité inéluctable, et les pays dominants n'exercent plus de contrôle, à l'échelle mondiale, sur les conflits.

En outre, la conjoncture économique internationale se caractérise également par l'instabilité et le changement. On n'a pas encore bien compris l'incidence du renchérissement rapide des cours pétroliers imposé par l'OPEP. Nous ne sommes pas non plus assurés que les approvisionnements ou les prix se stabiliseront à brève échéance. Il suffit de suivre la hausse du prix de l'or ou la valeur actuelle du dollar américain sur les marchés internationaux pour comprendre le peu de confiance que l'on accorde au système économique actuel. L'incertitude qui entoure presque tous les aspects des relations internationales semble être la seule constante de notre monde contemporain.

C'est sur cette toile de fond que je réfléchis à la nature des relations que le Canada a et devrait avoir avec ses voisins des Amériques. Certes, nos liens économiques et sociaux s'enracinent dans l'histoire. Je suis certaine que l'on vous a parlé en détail aujourd'hui de ce qu'ont été ces liens et de ce qu'ils représentent aujourd'hui. Je ne répéterai pas ces faits, ni n'essaierai de rivaliser d'éloquence avec les conférenciers que vous avez déjà entendus.

Les Canadiens considèrent évidemment comme inévitable que nos relations avec les États-Unis dépassent de beaucoup en importance toutes nos autres relations internationales. Les États-Unis sont notre plus proche voisin, notre principal partenaire commercial et notre meilleur ami. Je veux toutefois que vous sachiez que je suis fermement convaincue que nos relations avec les autres pays des Amériques sont également d'une importance vitale pour le Canada. J'en suis d'autant plus persuadée si je m'arrête à la conjoncture internationale que je viens de mentionner. Étant donné que de vastes régions du monde connaissent autant d'incertitude et d'instabilité, il est important que nous renforçons nos liens avec ces régions et ces pays qui nous

semblent les plus susceptibles d'entretenir des relations permanentes et stables avec nous. Cela ne veut évidemment pas dire que nous entendons délaissier le reste du monde ou que nous avons décidé de nous intéresser moins à l'aide et au commerce dans les autres régions. Cela veut dire que nous nous intéresserons tout particulièrement aux pays représentés au sein de votre Association.

Nous amorçons actuellement une revue de toute notre politique en matière de relations étrangères et d'aide, et j'ai demandé que l'hémisphère occidental y reçoive une attention toute particulière. Il est évidemment beaucoup trop tôt pour dire quels en seront exactement les résultats, mais je ne crois pas risquer de me tromper en affirmant que le gouvernement du Canada accordera dorénavant plus d'attention que par le passé à ses contacts avec ses voisins du continent américain.

Monsieur le Président, c'est peut-être la première fois qu'on prend tant de temps - ou du moins que je prends tant de temps - pour en venir à dire à quel point je suis heureuse d'avoir été invitée à m'adresser à vous aujourd'hui. Vous venez de pays qui, comme je viens de le dire, sont d'une grande importance pour le Canada, et vous collaborez à une cause qui me tient beaucoup à coeur.

Le domaine des droits de la personne en est un auquel je m'intéresse et participe depuis un certain nombre d'années. Je suis fermement convaincue que l'objectif même d'un politicien doit être de promouvoir la cause de ces droits. Les gouvernements ont certainement pour tâche d'aider leurs populations à atteindre le plus haut niveau possible de développement matériel, politique et économique. Ce n'est qu'une autre façon de dire qu'ils doivent promouvoir les droits de la personne. J'en suis si fermement convaincue que cette idée m'a servi de thème pour mon allocution devant l'Assemblée générale des Nations Unies il y a trois semaines à New York. C'est un thème auquel on ne saurait accorder trop d'attention.

Et il n'y a aucun aspect des droits de l'homme plus essentiel au maintien de la liberté, il n'y a rien de plus essentiel au bon fonctionnement d'une démocratie que la liberté d'expression et la liberté de la presse. Je n'ai pas besoin de vous dire que le droit de publier sans censure politique est absolument essentiel si l'on veut empêcher la tyrannie.

Il ne manque pas d'acceptations publiques du principe de la liberté de la presse. Cette liberté est reconnue dans des instruments internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la déclaration sur les mass-média récemment adoptée par l'Assemblée générale de 1978 de l'UNESCO. Nombre de pays ont leur propre charte des droits de l'homme ou un document semblable qui incorpore souvent ce principe dans la constitution nationale.

Une dure expérience nous a toutefois appris que les grandes déclarations ne s'accompagnent pas toujours d'actions aussi visibles. Toute personne qui a déjà participé au pouvoir comprendra sûrement qu'il se produit des cas où l'exercice d'une liberté ou d'un droit par un individu ou un groupe social peut en fait brimer les droits d'autres personnes ou groupes. Tout gouvernement doit prendre ses décisions les plus difficiles lorsque deux droits légitimes sont en conflit. Je me souviens d'un cas où l'un de mes collègues, en situation de conflit net entre deux droits tout aussi valables et importants, a déclaré: "Mesdames et Messieurs, il s'agit nettement ici d'un cas où nous devons nous élever au-dessus de nos principes."

Il n'est pas surprenant qu'un gouvernement puisse, dans certains cas, trouver pratique - et peut-être même justifiable à son point de vue - de limiter la liberté de la presse. Il est tout à votre honneur que vous ayez formé cette association pour lutter contre une telle tendance, chaque fois qu'elle se produit.

Les journalistes sont souvent à l'avant-garde des mouvements qui s'intéressent aux libertés fondamentales et ce, même s'ils doivent en subir les contrecoups. Leur liberté personnelle est essentielle au fonctionnement des institutions démocratiques. La liberté de publier et de diffuser les nouvelles procède de la liberté d'opinion, condition essentielle de la démocratie. La liberté de la presse a été gagnée de haute lutte et elle est trop précieuse pour être subordonnée aux désirs d'un gouvernement, quel qu'il soit.

Sur chaque continent, il se retrouve des gens qui croient que les gouvernements devraient réglementer les activités des journalistes, leur dire, dans l'intérêt public, ce qu'ils doivent écrire ou s'ériger en juges de leur exactitude. Les Canadiens sont d'avis que ni les politiciens ni les fonctionnaires devraient avoir voix au chapitre en ce qui concerne la direction, la gestion ou l'objectivité des médias. Tout au contraire, ils sont d'avis que seule une presse libre peut garantir que les décisions de l'État sont conformes aux désirs du peuple. Un public informé est à la fois le garant d'un gouvernement démocratique honnête et le révélateur qui éveille ce dernier aux besoins de sa population.

Au Canada, le gouvernement ne contrôle ni ne censure ce qu'écrivent les journalistes. Il ne prétend pas non plus s'ériger en arbitre du goût public. Il ne se prononce pas sur ce que doivent véhiculer les médias et ne s'ingère pas dans la gestion des entreprises d'information. Celles-ci ne sont comptables qu'aux tribunaux pour ce qui est de l'observation de nos lois sur l'obscénité et la diffamation.

Je pense donc pouvoir dire que la presse canadienne jouit d'une entière liberté. D'ailleurs les Canadiens ne toléreraient pas qu'il en soit autrement. Il est donc naturel pour nous de déplorer le manque de liberté de la presse et l'abus des droits de la personne qui surviennent parfois dans d'autres pays. C'est avec le plein appui des Canadiens que le gouvernement du Canada s'engage à soutenir la cause de la liberté de la presse et à s'efforcer de protéger et de promouvoir les droits de l'homme non seulement au Canada, mais partout où nous pouvons efficacement exercer une influence.

Les Églises, les syndicats, les intellectuels, les médias et le public du Canada insistent toujours davantage pour que le gouvernement canadien intervienne au chapitre des droits de l'homme. Des incidents comme l'assassinat d'un journaliste connu, la fermeture d'un journal respecté, les emprisonnements ou les exécutions arbitraires de citoyens préoccupent naturellement les Canadiens et il est tout à fait normal qu'ils incitent leur gouvernement à faire part, par les voies officielles, de leurs préoccupations aux gouvernements concernés.

Il y a évidemment certaines limites à l'efficacité d'une plainte ou d'une démarche d'un pays concernant les actions d'un autre. C'est pourquoi il est important d'agir de concert avec d'autres membres de la communauté internationale lorsque surviennent des violations majeures. C'est exactement ce qui s'est produit lorsqu'un grand nombre de pays se sont réunis à Genève cet été pour étudier le dossier des réfugiés de la mer.

Les Canadiens se demandent de plus en plus fréquemment si le gouvernement ne devrait pas intervenir davantage face aux violations des droits de l'homme dans d'autres pays. On nous suggère de plus en plus de tenir compte de ces facteurs quand nous élaborons notre politique d'aide et d'échanges commerciaux avec les pays en cause. Il y a naturellement des arguments convaincants à l'encontre d'une telle démarche. Nos programmes d'aide, par exemple, sont conçus pour aider les citoyens du pays bénéficiaire, non pour appuyer le régime au pouvoir. Il se peut qu'en interrompant notre aide, nous ne réussissions qu'à ajouter aux privations d'un peuple déjà opprimé.

À l'instar de nombre d'autres questions, celle-ci ne se prête pas à des réponses simples. La nature des programmes varie énormément et il se peut que nous en venions à la conclusion qu'il est impossible d'établir des règles précises. Nous devons cependant nous poser la question. Est-il juste, par exemple, que nous fournissions du papier journal à un pays qui le refuse à un journal dont la politique éditoriale est opposée au gouvernement en place? Ce sont des questions de ce genre que nous aborderons dans la revue de notre politique de relations extérieures et d'aide.

Quels que soient les résultats de cette revue, vous pouvez cependant être assurés qu'aussi longtemps que mon gouvernement sera au pouvoir, le Canada se fera un devoir de défendre la cause des droits de l'homme avec toute l'énergie et toute la force dont il dispose. J'espère que nous aurons à cet égard l'appui des médias canadiens et étrangers.

Il est tout de même à espérer que ces questions ne sont pas les seules sur lesquelles vous vous pencherez dans les années à venir. Il est dans mon intention que nous renforçons nos relations avec les États-Unis et que nous fassions tout en notre possible pour accroître les liens que nous avons avec l'Amérique latine et les Antilles. À titre

d'exemple, j'aimerais que nous accroissions nos échanges culturels avec l'Amérique latine et les Antilles, de façon que nos citoyens apprennent à connaître et à apprécier nos héritages culturels respectifs. Je sais que beaucoup d'efforts ont déjà été faits dans le domaine sportif afin de favoriser la participation d'équipes canadiennes à des compétitions bilatérales et multinationales en Amérique latine et dans les Antilles. Les Jeux panaméricains n'en sont qu'un exemple.

J'aimerais que nos étudiants puissent partager leurs connaissances dans des domaines aussi variés que l'agriculture, le génie, l'archéologie, la littérature et le théâtre. À cet égard, je tiens à signaler les efforts admirables de la "Gran Mariscal Ayacucho", fondation vénézuélienne qui finance le séjour au Canada de 450 étudiants vénézuéliens. De toute évidence, il n'est pas nécessaire que je souligne à un auditoire comme le vôtre la nécessité d'une plus grande couverture des nouvelles qui émanent de chacun de nos pays. J'aimerais que les grands journaux canadiens consacrent plus d'attention aux événements en Amérique latine et dans les Antilles. S'il n'est pas économique d'y ouvrir des bureaux régionaux permanents, ils pourraient à tout le moins encourager les contributions de pigistes ou envoyer des correspondants y faire des tournées. Je puis vous assurer que mon propre ministère continuera, par le biais de son programme de visites, d'inciter les journalistes de votre région à se familiariser davantage avec le Canada. À cet égard, j'anticipe le plaisir d'accueillir plus tard cette année un certain nombre de journalistes des Antilles et de l'Amérique latine.

Nos échanges commerciaux ont été bons jusqu'à maintenant, mais vous conviendrez sans doute avec moi qu'ils pourraient être meilleurs. Nos exportations en Amérique latine et dans les Antilles représentaient en 1978 moins de 5 % de l'ensemble des exportations du Canada. Il est évident que nos échanges pourraient connaître une vaste expansion et mon gouvernement entend faire des efforts particuliers en ce sens.

C'est pourquoi je suis heureuse de voir les efforts de groupes comme la CALA, l'Association canadienne pour l'Amérique latine et les Antilles, la Chambre de commerce Canada-Brésil et le "Forum Das Americas", car ces organismes ont conclu des arrangements et établi des comités d'hommes d'affaires dans de nombreux pays. Je suis convaincue que le secteur privé doit jouer un rôle de premier plan dans la conduite du commerce extérieur du Canada et ne pas hésiter à lancer d'importantes initiatives dans ce domaine.

Il n'en demeure pas moins que le gouvernement du Canada fournira tous les encouragements et toute l'aide possibles. Les ministres canadiens se rendront plus fréquemment en Amérique latine et dans les Antilles. D'ailleurs, mon collègue, le ministre d'État au commerce international, l'honorable Michael Wilson, s'est déjà rendu à deux reprises en Amérique latine. Pour ma part, j'entends visiter le plus grand nombre possible de pays de votre région dans les mois à venir. Parallèlement, les responsables canadiens se rendront plus souvent dans les Antilles du Commonwealth, comme l'a récemment indiqué M. Crosby lors d'une réunion avec ses homologues du Commonwealth. Enfin, mon collègue le sénateur Asselin, ministre d'État chargé de l'ACDI, l'agence responsable de l'aide internationale du Canada, doit également se rendre dans les pays de la région afin de discuter des meilleurs moyens d'acheminer notre aide au développement.

Le Canada entend également développer ses liens avec des groupes commerciaux comme le Marché commun des Caraïbes et il a d'ailleurs signé plus tôt cette année un accord de coopération commerciale et économique avec le CARICOM. Le gouvernement canadien a également établi, de concert avec un certain nombre de pays latino-américains, des comités économiques mixtes afin de stimuler les échanges commerciaux et technologiques. Nous entendons également développer une coopération similaire avec le SELA et le Groupe andin. Je signale à cet égard que le Canada est maintenant présent à la Corporation andine de développement.

Ce sont là certaines des initiatives que j'anticipe pour le proche avenir - des projets que le gouvernement du Canada pourra contribuer à concrétiser. Mais ce ne sont pas là les seuls contacts que les Canadiens ont avec leurs voisins des Amériques car mes concitoyens ont découvert les contrées du sud.

Il y a trente ans et même vingt ans, les Canadiens prenaient leurs vacances l'été et ceux qui voyageaient se rendaient normalement en Europe. Peut-être est-ce parce que notre système d'éducation donne enfin des résultats, mais les Canadiens prennent de plus en plus leurs vacances en hiver et découvrent la chaleur, la cordialité, le plaisir et même les défis des Antilles et de l'Amérique latine. Les hommes d'affaires qui vont dans le sud en vacances y retournent souvent pour commercer. Bon nombre d'entre vous qui vivez dans ces pays du sud voyez déjà de nombreux Canadiens dans le cours normal de votre vie. Eh bien, Monsieur le Président, je puis vous assurer tous que vous n'avez encore rien vu.